

Communiqué du Directeur Diocésain **Nominations de Chef d'Etablissement**

Conformément à l'article 157 du statut de l'Enseignement Catholique publié le 1^{er} juin 2013 et **suite au conseil de tutelle diocésain je nomme**, en tant **qu'autorité de la tutelle Diocésaine**, à compter de la rentrée scolaire de **septembre 2026** :

- **Madame Bleueenn Boisserpe, ayant** actuellement la délégation de la cheffe d'établissement de l'école St Yves à Nantes à la direction **de l'école St Yves à Nantes pour l'année scolaire 2026-2027**
- **Madame Catherine Merlet Prou, actuellement** cheffe d'établissement de l'école St Louis à Machecoul St Même à la direction **de l'école St Honoré à Machecoul St Même. A la rentrée prochaine, Madame Merlet Prou assurera la mission de cheffe d'établissement sur les 2 écoles.**

En application du Statut de l'Enseignement Catholique, il sera remis au chef d'établissement une lettre de mission explicitant les objectifs prioritaires qui lui seront demandés par la Tutelle.

Je leur souhaite pleine réussite dans leur mission et vous remercie d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Bien cordialement,

Nantes, le 16 mars 2026

Frédéric Delemazure
Directeur diocésain de Loire Atlantique

